L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 7 AOUT 1860.

G. F. WEISSE, N. DUFOUR, E. DUVERGER, S. HARBY } Editeurs-Propriétaires

MARDI MATIN, 7 AOUT.

Pour l'italien, voir la seconde page.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, 45 et 47 Vieille-Levée—Articles pour tailleurs. Aussi marchandises sèches.—Aussi cotons Windham et autres marques; Indiennes [illegible]
Par D. E. Morphy, 41 Magasins—Cowpens.
Par P. J. Spear, à la Bourse St-Louis.—Une blanchisseuse et son enfant.

L'Empire du Brésil.

Tandisque les Etats-Unis continuent leur travail de développement et d'absorption dans l'Amérique du Nord et monopolisent le titre d'Américains en attendant qu'ils monopolisent le sol, il s'opère dans un des Etats de l'Amérique du Sud un mouvement progressif et civilisateur qui forme contraste avec l'anarchie dans laquelle se consument toutes les républiques de ce vaste continent. Cet Etat est l'empire du Brésil qui semble depuis quelques années s'être réveillé de sa torpeur. Nous ne savons si ce changement est dû aux idées françaises importées par le prince de Joinville, gendre de l'empereur, à la sagesse du souverain lui-même ou à l'initiative intelligente de quelqu'un de ses ministres, mais c'est un fait avéré que les tendances du gouvernement brésilien à opérer à l'intérieur des réformes pour se rapprocher des institutions européennes et à favoriser l'immigration par l'abolition des lois hostiles à la naturalisation ou contraires à la liberté des cultes.

Peut-être l'aspect de la grandeur croissante des Etats-Unis a-t-il stimulé par la comparaison l'émulation de Don Pedro ou excité ses craintes pour l'avenir, depuis qu'une première tentative a été faite pour obtenir l'ouverture de la navigation de l'Amazone, toujours est-il que l'émigration allemande au Brésil a pris depuis quelques années des proportions considérables.

Nous avons sous les yeux le discours prononcé par l'empereur du Brésil à l'ouverture de la session législative du parlement brésilien, et ce document se fait remarquer autant par la sagesse que par la libéralité des vues qu'il exprime.

Le langage de l'empereur en ce qui concerne les relations extérieures est rempli de modération même à l'égard d'un voisin peu puissant, qui ne montre pas des dispositions aussi conciliantes. Voici ce passage qui explique la situation politique du Brésil avec les républiques qui l'entourent.

"Les relations de bonne intelligence et d'amitié entre l'empire et presque toutes les puissances étrangères n'ont pas éprouvé d'altération, et la cordialité avec laquelle elles seront maintenues s'alliera toujours à la dignité nationale.

"L'approbation du traité d'échange de territoires conclu avec la république de l'Uruguay, en même temps que le traité de commerce et de navigation du 4 septembre 1857, est encore soumise au pouvoir législatif de cet Etat, bien que la ratification du traité de commerce par le gouvernement brésilien n'ait été donnée que sous la promesse de la ratification du traité d'échange par la république Orientale.

"Les traités de limites et d'extradition négociés avec la Confédération Argentine le 14 décembre 1857 ont été aussitôt approuvés par le Congrès. Toutefois ils n'ont pas obtenu encore la ratification nécessaire.

"J'espère que ces arrangements seront enfin une réalité comme le conseillent les véritables intérêts des nations dont les gouvernements les ont conclus.

"Le traité définitif complémentaire de la convention de paix du 27 août 1828, que les plénipotentiaires brésiliens et ceux de la république Orientale et de la Confédération argentine ont signé, le 2 janvier de l'an dernier, n'a jusqu'à présent n'a pas été soumis à l'approbation du Congrès de la Confédération, vient d'être rejeté par le Sénat de la république de l'Uruguay.

"La question qui avait motivé la guerre entre Buenos Ayres et la Confédération Argentine vient de recevoir heureusement une solution pacifique.

"La neutralité que le gouvernement brésilien avait adoptée pendant cette lutte a été fidèlement observée.

"Mû par les sentiments de bienveillance qui doivent lier les puissances amies, et dans l'espoir de voir rétablir la paix sur les bords de la Plata, le gouvernement brésilien a accepté l'invitation qui lui a été faite par ceux de France et d'Angleterre pour offrir conjointement leurs bons offices aux parties belligérantes.

"Notre offre, bien accueillie par l'une des parties, n'a pas reçu le même accueil de l'autre.

"De ces faits il est résulté quelque altération dans les relations amicales qui existaient entre l'empire et la Confédération argentine, et il est à craindre qu'elles ne reviennent pas promptement à leur ancien état.

"Le 27 mai de l'année dernière ont été échangées à Paris les ratifications d'une nouvelle convention fluviale, conclue le 22 octobre 1858 avec la république du Pérou.

"Nous avons aussi conclu avec le gouvernement de Venezuela, le 5 mai de l'an dernier, un traité qui attend l'approbation du Congrès vénézuélien et qui règle la question de frontière et de navigation fluviale sur les mêmes bases qui ont servi à des arrangements analogues avec d'autres Etats limitrophes."

L'empereur fait ensuite observer aux Chambres "qu'il est urgent de fixer le véritable sens de l'article 6 paragraphe 1er de la Constitution sur la nationalité des fils d'étrangers nés au Brésil." Il s'agit de savoir si la Constitution en déclarant brésiliens les fils d'étrangers nés au Brésil leur confère un droit ou leur impose une obligation. Cette question a soulevé des débats diplomatiques notamment avec la France, dont le Code déclare que les enfants d'un français nés à l'étranger sont français.

Le gouvernement Brésilien est disposé à trancher les difficultés dans le sens de la loi française en laissant aux natifs fils d'étrangers la faculté d'opter à leur majorité, entre l'une ou l'autre nationalité.

Une autre question, fort importante pour les émigrants non catholiques, est celle des effets civils des mariages entre personnes qui ne professent pas la religion de l'Etat. D'après la loi actuelle, les enfants nés d'un mariage, non consacré par l'Eglise Catholique, sont considérés comme bâtards, et cette disposition atteint la plus grande partie des Allemands du Nord qui émigrent au Brésil. Le préjugé religieux est si enraciné qu'une première tentative du gouvernement pour obtenir une réforme a été repoussée l'année dernière. Devant l'insistance que met l'empereur et les intérêts de la colonisation il est à présumer que les Chambres Brésiliennes céderont.

Après avoir passé en revue divers projets de réformes administratives et électorales, comprenant une division du ministère de l'empire, la création de conseils provinciaux et la définition des attributions du Conseil d'Etat, l'empereur témoigne une sollicitude très vive pour les classes pauvres et propose, outre les mesures destinées à leur soulagement immédiat, des moyens nouveaux tels que la création d'institutions de crédit rural et d'un enseignement agricole. On jugera de ses idées par les paragraphes suivants extraits de son discours.

"La rareté des denrées alimentaires continue à peser sur les classes les moins favorisées de la fortune et réclame de vos lumières des mesures qui obvient au mal, soit en développant la production, soit en refrénant les abus du monopole.

"Dans quelques provinces, et notamment à Bahia, le mal a pris une grande intensité; mais le gouvernement a réussi à l'atténuer en prenant des mesures pour faire distribuer à la population les denrées de première nécessité.

"Notre circulation monétaire et l'état du revenu public réclament votre attention et vos soins.

"La législation sur les Compagnies et Sociétés anonymes, civiles et commerciales nécessite une révision.

"Il devient urgent de régulariser, protéger et développer les institutions qui facilitent aux classes les moins aisées de la société non seulement l'emploi productif de leurs économies, mais encore les moyens d'assurer le sort de leurs familles, surtout ceux qui ont pour but d'abriter les classes contre la fraude et l'usure.

"L'absence d'un enseignement agricole et d'institutions de crédit rural influe de jour en jour d'une manière plus fâcheuse sur la principale source de notre richesse.

"La réforme de la législation relative aux hypothèques et la fondation d'écoles agricoles où l'enseignement théorique marchera de front avec une étude pratique indispensable sont des mesures qui ne peuvent être retardées.

"Le gouvernement continuera à employer tous ses efforts pour l'introduction de travail; leurs libres, comme l'exigent les nécessités du notre industrie.

"La partie de notre Code pénal concernant les délits qui intéressent l'honneur des familles, ou affectent l'état civil et domestique, doit attirer votre attention.

"Il convient de régler les effets civils des mariages entre personnes qui ne professent pas la religion de l'Etat."

Qui se serait attendu à voir les idées des socialistes exposées et mises en pratique par l'empereur du Brésil? Ce n'est pas le droit au travail, mais c'est déjà la protection accordée par le gouvernement aux classes laborieuses. Ces tendances sont de nature à populariser le Brésil auprès des émigrants européens. Il y a loin, il est vrai, de la proposition à l'application, et les Chambres qui sont moins avancées que l'empereur, offriront de la résistance à ses projets. Ainsi la discussion sur la réponse au discours de la Couronne a donné lieu à une opposition assez violente. Le chef du ministère M. Ferraz a été l'objet de vives attaques. Cependant les opposants sont en minorité, et on croit que le ministère triomphera. Le sénat a adopté l'adresse sans débats. Cette session est la dernière de la législature quadriennale, et, il est probable que le gouvernement appuyé par les conservateurs et beaucoup de libéraux, la traversera sans encombre et pourra continuer son œuvre civilisatrice.

AVOCATS.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce publiée plus loin par MM. Abbet et Fuller, avocats, notaires et commissaires. M. Abbet a été pendant nombre d'années associé de M. Ashmead, [illegible]

Dépêches télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES D'EUROPE

D'UN JOUR PLUS RÉCENTES.

Arrivée du Kangaroo.

L'insurrection Sicilienne.

Les Napolitains évacuent Messine et les autres villes.

Conférence sur la question Suisse.

AFFAIRES EN SYRIE.

MARCHÉS EUROPÉENS

Cap Race, 6 août.—Le navire à vapeur *Kangaroo*, capitaine S. Brooks, de la compagnie de la malle de Liverpool, de New-York et de Philadelphie, venant de Liverpool par la voie de Queenstown, a passé ce point, à onze heures, vendredi soir.

Le *Kangaroo* a quitté le port de Liverpool, mercredi 25 juillet, a relâché à Queenstown, jeudi 26, afin de débarquer et de prendre des passagers et les dépêches. Les nouvelles de Liverpool et de Londres, ne sont que d'un jour plus récentes, que celles reçues par l'*Australasian* à New-York. Il a été accosté, par le yacht de la presse associée, qui est parvenu à obtenir ce qui suit:

Un accident survenu aux fils télégraphiques, a empêché que ces nouvelles ne fussent transmises avant ce jour. Le navire à vapeur, de la compagnie de la malle de l'Océan, de Montréal, *Anglo Saxon*, de Quebec, est arrivé à Liverpool, le 24 juillet.

Le navire à vapeur *Edinburg*, de la ligne de Liverpool, de New-York et de Philadelphie, est arrivé le 26 du mois dernier au soir.

Marchés de Liverpool.

Liverpool, 26 juillet après midi.—Il n'y a aucun changement important sur le marché aux cotons de Liverpool, depuis le départ de l'*Australasian* de Queenston.

Le coton est offert en vente aux mêmes prix que ceux de la semaine dernière.

Céréales, produits et denrées.—Sont cotés aux mêmes prix que précédemment.

Bourse de Paris.

Paris, 26 juillet après midi.—La Bourse de Paris est languissante. On s'attend à une baisse.

Les rentes à trois pour cent ont clos à 68 fr 1 centimes.

Faillites dans les cuirs.

M. Jonathan Pulman, propriétaire d'une manufacture importante de cuirs à Newcastle, a suspendu ses paiements.

La maison de MM. Grandville, commerçants en cuirs à Paris, a fait faillite, son passif se monte à 125,000 livres sterling.

NOUVELLES POLITIQUES.

Les nouvelles reçues par le Kangaroo sont importantes: les affaires de Sicile et de Syrie continuent à être les seuls sujets sérieux dans les cercles politiques du Continent.

Depuis la prise de Milazzo par les révolutionnaires, les Napolitains ont évacué Messine, Milazzo et Syracuse, laissant par ce fait, Garibaldi entièrement maître de l'île de Sicile.

Un télégramme de Paris, annonce que le gouvernement sarde a consenti à soutenir le général Garibaldi dans sa proposition au gouvernement napolitain d'une trêve de six mois.

Le roi de Sardaigne a demandé à Garibaldi de ne pas attaquer les possessions continentales du roi de Naples.

Le London Post, dans un article sur l'insurrection sicilienne, discrédite l'expédition de Garibaldi contre Naples.

La révolution à Naples continue à faire des progrès, et il n'existe encore aucun indice qui puisse faire espérer la paix.

Le massacre des chrétiens en Syrie a beaucoup ému l'esprit public.

Un rapport circule qu'une conférence aura lieu à Paris, relativement à la Syrie.

La Porte a notifié les puissances occidentales qu'un traité de paix a été conclu entre les Druses et les Maronites; ce fait n'est cependant pas confirmé.

On annonce que la Porte a protesté contre l'intervention française; et qu'une expédition a été suspendue.

On parle d'Abdel Kader comme gouverneur de la Syrie.

Le gouvernement français a déjà envoyé une armée de 11,000 hommes sur les côtes de la Syrie, pour la protection des chrétiens.

Le gouvernement anglais s'est également déterminé à envoyer des troupes, afin de protéger les chrétiens et de mettre une fin à ces scènes déplorables.

Une armée de 3,500 hommes et une flotte sont sur le point de partir pour la Syrie.

Il est établi que la conférence des grandes puissances européennes, qui devait avoir lieu à Paris, est renvoyée indéfiniment.

Les journaux de Vienne rapportent que l'empereur d'Autriche est arrivé à Toplitz et qu'il attend le prince régent, dont l'arrivée est attendue avec impatience.

Le roi de Saxe qui devait participer à la conférence de Toplitz, selon un rapport, n'y prendra pas part.

Un télégramme de Paris, annonce le départ de l'empereur Napoléon, de cette ville pour le camp de Chalons.

Dans la chambre des Communes, les contrats pour les malles ont été conclus au Parlement.

Le discours de lord Palmerston, dans la chambre des Communes, sur la question des défenses nationales a causé beaucoup de mécontentement.

Les autorités militaires d'Angleterre recommandent une augmentation dans l'armée.

Elections dans la Caroline du Nord.

Raleigh, N. C., 6 août.—D'après les retours de 15 comtés, le vote obtenu par John Pool, candidat de l'opposition pour Gouverneur, l'emporte de 3,000 voix sur celui obtenu par M. Ellis en 1858.

Elections du Kentucky.

Louisville, 6 août.—L'élection pour le greffier de la Cour d'appel, a donné aujourd'hui le résultat suivant:

M. Leslie Coombs, Bell, a reçu 1,275 voix, Clinton McClarty, Breckenridge, 1,093 et R. R. Bolling, Douglas, 381.

Philadelphie, 6 août.—L'Avocat du District Mann, offre une récompense de $400, pour l'arrestation de J. Buchanan Cross, le faussaire.

Un négrier abandonné.

New York, 6 août.—Le brick W. R. Kibby, qui avait débarqué une cargaison d'esclaves, a été rencontré abandonné, près Apalachicola par le steamer de guerre des Etats-Unis *Crusader*, et conduit à Key west, en [illegible] mois passé.

Nouvelles des rivières.

St. Louis 6 août.—Le Mississippi est en crue, et stationnaire, avec 8 pieds d'eau jusqu'au Caire.

Louisville 6 août.—L'Ohio baisse en cet endroit, il y a 4 pieds d'eau dans le canal, à la marque.

Marché de New York.

New-York 6 août.—Le marché au coton, s'est clos ferme. Les ventes se montent à 500 balles à 10 5/8 10 3/4 cts pour le midling.

Une hausse de 5 cts sur la farine s'est manifestée aujourd'hui.

Le marché s'est clos ferme, les ventes s'élèvent à 13,000 barils à $4 [illegible] 20 pour la superfine.

Le maïs est actif, les prix varient de [illegible] cts le boisseau.

Le prix du lard n'a pas varié, quelques ventes ont été faites à 12 3/4 13 1/2 le baril.

Le café s'est clos ferme aux mêmes prix que précédemment.

Les mélasses de Porto Rico se sont vendues aujourd'hui à 38 cts le gallon.

Neuf cents boucauts de sucre ont été vendus aujourd'hui à 6 3/4, 7 cts la livre.

Marchés de Cincinnati.

Cincinnati, 6 août.—Le marché aux farines est calme, les ventes sont de 600 barils à $4.50, 4.60.

L'avoine se vend 30 et 35 cts le boisseau.

Le maïs est actif, les prix n'ont pas varié.

Le whisky se vend 16 3/4 cts le gallon.

Porc mess de l'Ouest à $19 00 le baril.

FONDS GARIBALDI.—Les Italiens domiciliés à la Nlle-Orléans n'ont pas voulu rester en arrière du mouvement dont leurs compatriotes de la péninsule et de la Sicile ont pris l'initiative. Ils se cotisent pour transmettre des secours à Garibaldi. Une annonce insérée plus loin indique la composition des comités chargés de recueillir les offrandes. Tous les Italiens résidant en Louisiane se feront un point d'honneur de porter leur obole aux comités et de coopérer de la sorte à l'affranchissement de leur pays.

LE PATRIOTE DES OPELOUSAS.—Ce journal a arboré les noms de Bell et Everett en tête de ses colonnes. Il a maintenant pour rédacteurs MM. King, C. Swayze et T. A. Cooke.

ELECTION DU PRÉSIDENT PAR LA CHAMBRE.—Dans le cas où la Chambre aurait à élire le Président, l'élection se fait par Etat, chaque Etat n'ayant qu'un vote. Il en résulte que les dix-sept plus petits Etats peuvent élire le Président. Or, il y a trois Etats qui n'ont qu'un représentant, six qui n'en ont que deux, trois qui en ont trois, trois qui en ont quatre, un qui en a cinq, et un qui en a six: de sorte que *trente-sept* membres du Congrès peuvent élire le Président, puisqu'ils représentent un nombre d'Etats égal à 17. Ainsi, sur 233 représentants qui composent la Chambre, les trente sept membres des dix-sept plus petits Etats auront le privilège de choisir le premier magistrat de la République, s'ils parvenaient à s'entendre.

LE PRINCE DE GALLES AU CANADA.—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Les journaux de Montréal et de Québec nous apportent une série de paragraphes qui montrent l'enthousiasme canadien à l'endroit du prince de Galles, comme singulièrement à la baisse. Faute d'élan suffisant dans les populations, le programme des fêtes qui devaient accueillir l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre se trouverait singulièrement écourté, qu'on en juge plutôt:

"Nous regrettons d'apprendre que la grande exposition provinciale que l'on devait faire à Québec, lors de l'arrivée du prince de Galles, n'aura pas lieu." (*Minerve.*)

"Le bal projeté à Québec en l'honneur du prince de Galles va faire fiasco, à moins qu'il ne se présente de nouveaux souscripteurs." (*Canadien.*)

"Le bruit suivant courait hier dans Montréal; le banquet que le Grand-Trone se proposait d'offrir au prince de Galles, n'aura pas lieu, vu les dépenses que cela nécessiterait, dépenses qui ne feraient que grever davantage cette compagnie, dont les affaires se trouvent déjà en assez mauvais état. Si tel était le fait, nous approuverions cette détermination, car, après tout, qui paierait les frais de la bombance?...... le peuple, qui en paie assez sans cela." (*Omnibus.*)

"Les membres du comité de Toronto, organisé pour la réception du prince de Galles, sont dans une grande perplexité, dit l'*Evening Times* d'Hamilton. Ils [illegible] décidé de donner un grand bal, dont le coût était estimé à $10,000, et pendant quinze jours les listes de souscription ont circulé dans la ville. Samedi dernier, le comité s'est assemblé afin de compléter ses arrangements; mais on s'aperçut que la souscription, au lieu de $10,000, ne s'élevait encore qu'à $2,000." (*Journal de Québec.*)

Cette dernière nouvelle est celle qui nous étonne le plus; on devait s'attendre à quelque défection dans le Canada français; mais le [illegible] Canadiens devait-elle reculer devant la [illegible] de $10,000?

CORRESPONDANCE MEXICAINE

de l'Abeille.

MEXICO, LE 14 JUILLET 1860.

Messieurs:

L'insuccès des fédéraux dans leur coup de main sur Guadalajara n'a pas eu pour la cause libérale les suites fâcheuses qu'on pouvait redouter. Quelque regrettable que soit la perte d'Uraga, blessé et fait prisonnier au moment où il allait enlever les dernières positions de Woll l'épée à la main, les libéraux tiennent la campagne avec bonheur et ont repris l'offensive.

Je ne sais si vous avez appris par vos correspondants de Vera-Cruz les détails de la marche de Miramon contre les constitutionnalistes de Jalisco, sa retraite et ses désappointements. Dans le cas où vous n'en auriez pas reçu la nouvelle, je vous la dirai en peu de mots: Après la malheureuse affaire du 24 mai, les troupes d'Uraga se replièrent à 30 lieues de Guadalajara, entre Zayula et Zapotlan, et prirent, au nombre de dix mille hommes, les fortes positions de la côte qui s'élève au milieu de la route. Miramon qui n'avait pas encore brûlé une amorce, jaloux d'ailleurs de recueillir tous les fruits de la victoire de Woll, sortit en mouvement le 8 juin et arriva le 11 en face de ses ennemis qui l'attendaient de pied ferme. Après avoir examiné le terrain pendant dix jours, il se convainquit que la position n'était pas abordable, et il leva le camp le 21 au matin; le 23 au soir il rentrait à Guadalajara. Cette reculade a découragé ses troupes et fait perdre au petit président le prestige qui faisait sa plus grande force. La fortune semble se déclarer contre lui, et, avec elle, tous les hommes qui ne jugent les événements que par le succès et les faits accomplis.

Pendant que cela se passait devant Zayula, le général réactionnaire Ramirez, fameux par ses brigandages, et chargé d'amener à Miramon un renfort de 2500 hommes et de 14 pièces d'artillerie, se laissait battre par Ortega, à Pinolas, Ramirez a échappé au désastre lui troisième; tout le reste de ses gens, y compris caissons, artillerie, armes, bagages, etc., etc., est tombé au pouvoir d'Ortega, qui s'est accru d'autant. C'est la quatrième victoire complète remportée par les libéraux depuis quatre mois; de manière que si Miramon est battu, il ne lui restera aucun point d'appui ou de ralliement, car tous ses lieutenants ont été réduits à néant.

Il se trouve aujourd'hui à Lagos, à 60 lieues de Guadalajara et à la tête de 2000 hommes, sans argent et sans ressources. Nous avons appris ce matin que 5000 constitutionnalistes commandés par Ortega, Henri Anpudia, Antillon et Carbajal, marchaient sur Lagos pour livrer un combat qui sera décisif, s'il est favorable aux libéraux. Le général Castillo est resté à Guadalajara avec 4000 hommes, les hommes de Valle et d'Ogazon ont dû l'attaquer avant-hier.

Tout le pays fourmille de bandes insurgées, on n'entend parler que de meurtres, d'incendies et de ruines. La vallée de Mexico est occupée par trois chefs prononcés, et l'autorité du fameux gouvernement suprême est attaquée aux portes mêmes de la capitale. Il se passe peu de jours qu'on ne fasse le coup de fusil dans les environs. Nous entendons chaque matin des détonations de mousqueterie, et je puis vous assurer que les troupes du gouvernement sont généralement assez maltraitées et malmenées dans ces rencontres.

Les capitalistes de Mexico, ceux là même qui ont allumé cette guerre qui nous consume, effrayés des calamités de la conflagration, aujourd'hui que le feu prend à leurs demeures et à leurs propriétés, les capitalistes, dis-je, fauteurs de la réaction et complices du clergé, élèvent la voix et se désespèrent, ils viennent de rédiger une pétition adressée à Juarez et à Miramon, pour les prier de s'entendre, de faire la paix et de s'embrasser sur les deux joues. Juarez a refusé de céder. MM. les capitalistes subiront jusqu'au bout les conséquences de leurs crimes et de leur lâcheté.

Les constitutionnalistes ont intercepté et enlevé Mgr Espinosa, évêque de Guadalajara. Le pieux troupeau du prélat s'est cotisé et il offre vent mille piastres pour sa rançon. Voilà ce que vaut un évêque au Mexique. Les constitutionnalistes exigent que par-dessus le marché le général Uraga leur soit rendu.

A propos de prisonniers, MM Degollado et Ortega ont relâché et mis en pleine liberté tous les généraux et officiers qui sont tombés en leur pouvoir,—et le nombre n'en est pas petit. Miramon n'a voulu accepter, jusqu'ici, aucun échange.

Il vient de se passer à Mexico quelque chose d'inattendu et qui ne peut manquer d'influer sur la solution de la fameuse affaire Marin. M. l'ambassadeur Pacheco qui n'a pas encore présenté ses lettres de créance, a envoyé à Vera Cruz (à l'instigation de M. Munoz Ledo) une note péremptoire à Juarez, pour le sommer de rendre la *Concepcion* et de payer les dommages intérêts, etc., etc. Grande a été la surprise et la déconvenue du Don, en apprenant que Juarez opposait à sa demande des documents incontestables et très officiels émanant des autorités de la Havane, qui, en la saisie, la portée et les moyens de l'acte de piraterie de Marin sont mis au grand jour et expliqués tout au long. Ces documents ont été enlevés des archives du ministère des Relaciones, et envoyés à Juarez qui en a fait un usage opportun.

Cette affaire fait du bruit et préoccupe beaucoup l'ambassade espagnole.

RECENSEMENT DE NATCHEZ.—La ville de Natchez a maintenant une population de 6,800 habitants, ce qui est une augmentation de 2,400, ou 50 pour cent depuis 1850.

UN AVEU IMPORTANT.—Le *New York Herald* du 24 dit que si Breckenridge n'est pas élu il sera inaugure comme président de la confédération du Sud à Richmond. Ce journal ne prévoit pas le cas où Breckenridge aurait la majorité des voix dans le Sud. Après avoir annoncé ce projet la feuille de New York dit dans son numéro suivant qu'il est absurde de traiter Breckenridge de désunioniste!

CHRONIQUE LOCALE.

[illegible]

Pour paver, en pierres rondes, la rue Willow, de la rue Hevia au Florida Landing, à H. McGuinn, à raison de $1 60, $1 et $3 50.

Pour paver, en pierres carrées, la rue St-Louis, de Levée à Bassin—à J. Coleman & Co, à $4 30, $1, 50 c, $1 75, $3, $1 25 et $3 25.

Pour réparer et tenir en bon état, pendant un an, les chemins macadamisés, de la rue du Canal à l'extrémité inférieure de la ville—à J. C. Laughlin, pour $10,750.

Pour faire des nouveaux ponts et de nouvelles traverses dans le Premier District—à J. Laughlin, pour $1,075.

Tous ces contrats avaient déjà été adjugés, mais le Conseil ne les avait pas approuvés.

LE GREAT-EASTERN, dit le *Courrier des Etats-Unis* du 31 juillet:

Hier, vers 4 heures, le *Great-Eastern* a levé l'ancre et s'est mis en route pour le cap May, avec environ 1,200 excursionnistes à bord. Une foule énorme était accourue le long des quais, pour voir l'immense navire descendre la baie.

Une mauvaise plaisanterie a jeté l'émoi dans le bas de la ville, pendant quelques instants; un bulletin annonçant qu'il y avait eu sur le *Great-Eastern* une explosion, que l'on comptait 15 victimes, nombre de blessés, etc. On n'a pas tardé à s'assurer que cette nouvelle était une mystification imaginée par quelque *news-boy*.

Le *Great Eastern* doit être de retour demain, mais pour repartir 24 heures après pour Old Point Comfort et la rade d'Annapolis, à l'embouchure de la Chesapeake. Là, il restera ouvert pendant un jour à l'admiration des Baltimoriens, puis reviendra encore une fois à New York. On ne dit rien de la manière dont seront employés les dix jours qui resteront jusqu'à la date fixée pour son départ définitif (16 août).

Le nombre des visiteurs que le steamer monstre a reçus à bord, pendant son séjour dans notre baie, a été relevé comme suit:

Cinq premiers jours	8,578
2ème semaine	26,821
3ème semaine	32,030
4ème semaine	76,330
Total	143,809

Ces chiffres représentent une recette d'environ $75,000 pour la compagnie.

UNE LETTRE DU SULTAN.—Le *Moniteur* publie la lettre suivante, adressée le 16 juillet par le sultan à Napoléon III:

"J'éprouve le besoin que Votre Majesté sache avec quelle douleur j'ai appris les événements de Syrie. Votre Majesté doit être convaincue que j'emploierai tout mon pouvoir pour rétablir la sécurité et l'ordre en Syrie, que je punirai sévèrement les coupables où qu'ils se trouvent, et rendrai justice à tous. Dans le but de ne laisser planer aucun doute sur les intentions de mon gouvernement, j'ai confié à mon ministre des affaires étrangères, dont vous connaissez les principes, une mission importante."

EUROPE

ITALIE

Les derniers télégrammes ont annoncé la prise de Milazzo par Garibaldi. La lettre suivante de Messine du 7 juillet explique les opérations qui ont précédé cette nouvelle victoire.

Nous avons des nouvelles de Messine du 7 juillet.

La ville est toujours abandonnée par les habitants, mais remplie de soldats qui vont et viennent dans les rues et autour des murs. Le port seul présente quelque animation; de nombreux navires à vapeur sillonnent le détroit, et les relations sont fréquentes entre la terre ferme et la ville de Messine.

Au dehors, il n'y a eu aucun événement important, mais la marche des soldats garibaldiens a continué, et le colonel Medici, avec un corps de troupes fort de 2,500 hommes, est venu rejoindre les volontaires campés à Barcellona. L'enthousiasme a été très grand à l'arrivée de cette petite armée, que commande un chef bien habile et bien connu de tous. Le colonel Medici a répondu aux nombreuses marques de sympathie qu'on lui prodiguait en engageant les volontaires à s'habituer aux rudes labeurs du soldat. Il leur a montré quelle route ils avaient à suivre, et par quelles rudes étapes il leur faudrait passer pour rendre la liberté à l'Italie tout entière.

Une partie des troupes garibaldiennes s'était déjà portée sur Messine, et quelques détachements qui composaient l'avant garde étaient arrivés, en suivant les défilés, jusqu'aux montagnes qui dominent la ville. On disait que le 9 juillet était le jour fixé pour quitter le camp de Barcellona et marcher sur la forteresse napolitaine. On devait pourtant occuper, avant toute attaque décisive, le village de Milazzo, situé à 45 kilomètres environ de Messine.

Le voisinage des insurgés et les nombreuses patrouilles napolitaines chargées aux abords de la place ont déjà amené plusieurs fois des alertes et des escarmouches qui n'ont point eu jusqu'ici le caractère d'un engagement réel. En pareilles circonstances, on a même vu les soldats napolitains tirer sur des patrouilles conduites par leurs propres officiers. Le matin on avait à regretter quelques-unes des morts et souvent des blessés tombés victimes de méprises de ce genre.

Malgré les efforts tentés par l'autorité militaire et le redoublement de surveillance, on compte d'assez nombreuses défections dans les rangs des soldats napolitains. On a même découvert un stratagème favorisé par les riches paysans qui viennent encore approvisionner la ville. Ceux-ci donnaient asile aux déserteurs dans leurs charrettes et les conduisaient en lieu sûr, d'où ils rejoignaient le camp de Garibaldi. Cette fuite n'a été punie, mais les désertions ont continué.

On écrit de Turin, 13 juillet:

Toujours grande agitation des esprits au sujet de la rupture entre le cabinet Cavour et Paris; car c'est bien ainsi que ce qui se passe doit être qualifié.

[illegible]

On écrit de Gênes, le 10 juillet:

"Il est très-certain, quoiqu'à ma connaissance aucun journal italien n'en ait parlé, qu'il y a eu à Palerme une tentative d'assassinat sur la personne de Garibaldi."

Une correspondance de Turin du 14, explique l'expulsion de M. Lafarina:

"L'arrivée à Turin de M. Lafarina avant-hier soir est le sujet de toutes les conversations. Ce qu'on ne savait pas encore ici, c'est que M. Lafarina avait été arrêté, et qu'il avait reçu l'ordre de partir dans le délai d'une demi-heure. Un bateau était en partance; il y a été conduit sans désemparer.

"Garibaldi a pris cette détermination sans consulter les ministres; de plus, M. Lafarina était l'homme du ministère; de là la démission du ministère."

"Les dissidences entre Garibaldi et M. Lafarina avaient pris depuis huit jours beaucoup de gravité. M. Lafarina, poussant à détruire tout ce qu'avait fait le cabinet Crispi dans l'ordre administratif, reprochant la tournure révolutionnaire excessive des nominations dans les provinces, excitant ses journaux à la critique (l'*Italie des Italiens*, l'*Annexion*, etc.), avait augmenté le nombre déjà si considérable de ses adversaires. Garibaldi était assourdi des plaintes qui lui revenaient sur son compte. Il savait que M. Lafarina écrivait à Turin toutes sortes de critiques amères, qu'il rejetait la cause principale des observations qui lui étaient adressées. Bref, il était tellement irrité, qu'il refusait en porte depuis assez longtemps à M. Lafarina. La bombe a fini par éclater.

"La couleur du cabinet nouveau est plus antieuropéenne, s'il est possible, que celle du premier cabinet Crispi. J'y remarque, entre autres, M. Interdonato, cet hiver rédacteur en chef, avec M. Brofferio, du journal le *Standard du Nord*, et l'un des chefs du comité de la *Nation armée*.

"Il est à craindre que, si les choses ne s'arrangent pas, l'opinion publique en Italie n'en vienne à être dans la position de se prononcer entre M. Cavour et Garibaldi. Les deux influences y perdraient.

On écrit de Naples, le 10 juillet:

Dimanche soir, à sept heures, le vaisseau anglais *Hannibal* est entré dans notre rade. Il porte le pavillon de l'amiral Mundy, commandant de la flotte anglaise, qui avait quitté Palerme la veille. Nous avons appris que de nombreux renforts arrivaient chaque jour au dictateur. Samedi, le paquebot à vapeur *Oriental* lui a amené de Gênes huit cents hommes, des munitions de toute espèce, des canons rayés et une somme d'argent considérable. La *Provence* et le *Mediah*, arrivés deux jours avant l'*Oriental*, avaient apporté, le premier sept cent quatre-vingts hommes, et le second trois cent quatre-vingt quatre volontaires, où remarque des Français et des Piémontais.

On lit dans le *Moniteur de la Flotte*:

"Dans ses derniers numéros, le rédacteur en chef du journal arabe *Berjis Barys* (l'Aigle de Paris) présentant les événements du Mont Liban, s'était élevé très énergiquement contre l'état actuel des choses dans l'empire ottoman, en exhortant le gouvernement de S. H. à changer de politique, et en engageant le peuple turc à rejeter les divisions religieuses qui le séparent et à ne plus se laisser guider que par l'amour du pays.

"Après avoir lu ces divers articles, Abd-el-Kader a cru devoir remercier directement l'auteur de ces appréciations, et voici la lettre qu'il a adressée à M. Rochaid Dahdah son [illegible] la date du 10 juin dernier.

"Louange à Dieu!

[illegible]

Salut de la part du pauvre devant Dieu [illegible]

ABD-EL-KADER BEN MAHI-EDDIN [illegible]

Damas, 21 Zoul Kadeh 1276, 10 juin 1860.

Décédée lundi le 6 du courant à l'âge de cinquante ans dame FELIX GROS née Constance Champagne. Les amis et connaissances de sa famille sont priés [illegible]

FALLESSIMENTO.

Sociedad Portugueza de Beneficencia

[illegible] MANOEL B. AVELLAR, secretario. Nova Orleans, 7 de Agosto de 1860.

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.

Falleció ayer a las 12 [illegible] de la mañana, el [illegible] JUAN JOSE RICO, natural de [illegible] España.

Se suplica a los miembros que la componen [illegible] del Presidente [illegible]

De orden del señor Presidente. [illegible] RODRIGUEZ, Secretario. Nueva Orleans, 7 de Agosto de 1860.

A. L. G. D. G. A. D. U.

La Respectable Loge des Amis de l'Ordre, No 5.

[illegible] SALV. M. LOPEZ, Secrétaire.

A. L. G. D. G. A. D. U.

La Resp.. Log.. Los Amigos del Orden No 5.

[illegible] SALV. M. LOPEZ, Secretario.

J. O. G. F.

Logia Liberal No 5

[illegible] JOSE PLANELLAS, Secretario.

Décédé, le 22 juillet, à 8 heures du matin, chez M. Nicolas Quazzaro, à la Balize, Louisiane, M. JEROME ENRICO, natif d'Italie.

[illegible]

L'AMER [illegible] OLD SACHEM BITTERS AND WIGWAM TONIC [illegible] WOODMAN & BEMENT [illegible]

A VENDRE,

VINGT TETES de beaux MULETS du Kentucky, [illegible] S'adresser rue Conti No 6.

Vins, eau-de-vie, madère et champagne.

500 barriques vin rouge des marques suivantes:
St Laurent Médoc, St Estèphe médoc
St Julien Médoc, St Emilion,
Pauillac Médoc, Cantenac Médoc
Margaux Médoc, Larose, Médoc
Grand vin vrai Royer Canon
Grand vin Pauillac Médoc, 1er cru 1851
Grand vin Margaux Médoc 1er cru, 1851
Grand vin Léoville Médoc, 1er cru 1851,
1500 Caisses vin de table et de dessert,
St Julien Médoc, St Laurent Médoc
Chateau Bernone, en grandes et demi-bouteilles
Pape Clément do do
Chateau Larose, Chateau Pergantson,
Margaux Médoc, Léoville Médoc,
Grand vin vrai Royer Canon,
Grand vin Desmirail Margaux,
Grand vin Chateau Léoville,
Grand vin Chateau Lafitte.
Aussi—Vins blancs en caisses, barils et barriques.

Vins de Bourgogne.

Seul agent des vins de MM. Jules Lausseure & Co, en fût ou en caisses, tels que Pomard, Volnay, Beaune, Nuits, St George, Romanée, Richebourg, Chambertin et Clos de Vougeot.

Vins blancs—Chablis, Neufsault, et Montrachet.
Vins mousseux—Vieux Cerf et Côte d'Or.

Champagne.

Piper & Co Heidsick, en grandes et demi bouteilles,
J. Lausseure & Co. Etoile rouge do do

Eau-de-vie.

St Croix Cognac, en demi, quarts et huitièmes,
Wm Raymond, do do do
Martigue & Bigourdan. do do do
Rouillon Proprietors Co do do do
Celebrated Brandy wine do do do
Mrs Castillion Jne. 1815 do do do
Vieux Cognac fine Champagne do do do

Madère et Porto.

150 quarts madère F. Orosco, [illegible]
75 do do [illegible]

Tous d'importation directe et de différents crus, en magasin et sous les clefs de la douane, à vendre à prix modérés par A. GARRIERE & Co, 27, Vieille Levée.

RIZ—15 tierçons riz [illegible] F. E. ALT [illegible] 43, 45 et 47, Nile Levé

ATTENTION.

Cotons Windham, flanelles, indiennes, satinets, draps.—L'attention des acheteurs est appelée à la vente de cotons Windham, flanelles, indiennes, satinets, draps et autres articles, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures aux magasins d'E. Roger & Co, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée.—Conditions au-dessus de $200, 90 jours de crédit.

ATTENTION!!

L'UNION GUARD,

sont priés, JEUDI prochain, 9 du courant, à 7 heures du soir, dans la

SALLE DES ODD-FELLOWS.

Entrée, par la rue du Camp.

Tous ceux qui sont en faveur de BELL & EVERETT ainsi que ceux qui désirent se joindre à L'UNION GUARD sont invités à assister au meeting.

A. MAZUREAU, Président.
JOHN H FROHUS, Secrétaire.

FONDS GARIBALDI.

A LA nombreuse assemblée tenue par les amis de l'Indépendance Italienne dans la salle de la Société de Bienfaisance Italienne, dimanche 5 courant, les Messieurs suivants ont été élus à l'unanimité comme faisant partie du comité chargé d'ouvrir une souscription pour envoyer des fonds à l'illustre général, notre compatriote, pour venir en aide à la cause de la liberté italienne.

Président—G. SANTORO
1er vice do—J. LANATA
2d vice do—Dr NATILI
Trésorier—M. SPARICIO
Secrétaire—V. PAPPALARDO

Sous-comités, les Messieurs ci-après désignés ont été élus comme délégués de la Société:

1er comité—M. D. GREGORIO.
A. TORRE
B. BARLOTTA
D. TORRE
2d comité—N. FERRANTE.
J. GRANDE.
A. RIZZO

3me comité	4me comité
S. SIDOTI	S. MASCARI
R. FILOSA	V. FRENNA
F. SANTORO	D. TORRE

Une autre réunion aura lieu dimanche, 12 courant, à 5 heures de l'après-midi, dans le local connu sous le nom de BAL DU GLOBE, encoignure St-Pierre et St-Claude.

Le président—G. SANTORO.
Le secrétaire—V. PAPPALARDO.

LEON ABBET. W. J. A. FULLER.

ABBET & FULLER.

Avocats et notaires,

et Commissaires pour tous les Etats de l'Union ont l'honneur d'annoncer qu'ils se sont réunis avec M. P. N. Le Gaillier, avocat français d'expérience, afin de traiter avec plus de facilité les affaires en loi qui leur seront adressées par les Français et les Espagnols. Bureaux: 122, Broadway, New-York.

Quartier Général, 1re Division, Milice de la Louisiane.

ORDRES GENERAUX, No 12.

1—Conformément aux ordres généraux No [illegible] émanant du Quartier Général de Son Excellence, Thomas O. Moore, commandant en chef, les compagnies composant le "Regiment Washington" et le "Régiment des Gardes Nationales" [illegible]

Par ordre du JOHN L. LEWIS, Major Gén. commandant.
L. E. FORSTALL, Inspecteur de la 1re Div. Milice de la Louisiane.

Demande de Maison.

On demande, pour le premier octobre prochain, une bonne maison [illegible]

LERNET ENGLISCH!

APRENDED EL INGLES!

APPRENEZ L'ANGLAIS!

Les prix resteront à la portée de toutes les bourses jusqu'à fin septembre.

13, rue St-Charles

Chemin de fer Illinois Central.

DEUX convois partent [illegible]

Institution Collégiale de la N. O.

MME ED. LOQUET [illegible]

AUX CAPITALISTES ET AUTRES

Terre à l'Ile de Cuba.

[illegible]

APPARTEMENTS [illegible]

Dents artificielles.

J. A. CASADAVANT,

118, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.

[illegible]

A louer, le 1er octobre ou plus tôt, si c'est nécessaire.

[illegible]

Banque des Citoyens de la Louisiane.

[illegible] N. J. N. ROBINSON [illegible]

AVIS.

A PARTIR DU 6 AOUT M. [illegible] DESSOMMES [illegible] GOLDSTEIN [illegible] O. TALAMON, DESSOMMES [illegible]

O. TALAMON & DESSOMMES.

[illegible]

Demande de Nourrice.

UNE BONNE NOURRICE [illegible]

Changement de domicile.

Mme Vve BOURGOIN, sage-femme,

a transporté son domicile [illegible]

No 73, rue St-Pierre,

entre Royale et Bourbon.

AUX DAMES.

MADAME MAURY,

SAGE-FEMME,

Ex-interne de l'hopital de Toulouse, reçue par la faculté de Montpellier,

Concours de 53 et 54 [illegible]

MME MAURY, successeur de madame D'ANDREIS [illegible]

$20 de Récompense.

Parti marron de chez le soussigné, le 24 juil let dernier, le nègre MANUEL [illegible]

GAVINO LEDDA, Chantier de douves.

MIEL.

MIEL—En débarquement du brick Venus, 44 tierçons miel extra de Cuba, à vendre par EDWD. J. NATTES, 38, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

MIEL.

MIEL—En débarquement du brick Venus, 14 barils miel extra de Cuba, à vendre par EDWD. J. NATTES, 38, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

MIEL.

MIEL—27 tierçons miel extra de Cuba, en magasin et à vendre par EDWD. J. NATTES, 38, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

CIGARES.

CIGARES—250,000 cigares de la Havane des meilleures marques, telles que Media Regalia, Ruby, Sultan, La Sultana, Nicotiana, Ingenuidad, Flor de Miguito, El Sol, Washington, 1re, 2e, 3e, Flor de Morales, Intimidad, &c., &c., à vendre par EDWD. J. NATTES, 38, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

CIGARES.

CIGARES de la Havane—45,500 cigares de la Havane en débarquement du brick Venus, et à vendre par EDWD. J. NATTES, 38, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

Poisson nouveau.

EN débarquement du navire Congress, arrivé de Boston—80 barils maquereaux, 20 demi-barils maquereaux, 200 caisses morue, [illegible] harengs. A vendre par FRED. AVET, Nos 59 et 61, Vieille-Levée, entre Bienville et Conti.

DEMOCRATIE NATIONALE.

Club Central de Douglas et Johnson

POUR LA

Paroisse de la Nouvelle-Orléans.

Président—Josiah Cole.

Vice-Présidents.—James Brewer, 1er Ward;—John Farrell, 2me Ward;—Tim Laughlin, 3me Ward;—A. A. Lipscomb, 4me Ward;—Lucien Charvet, 5me Ward;—Philippe Guesnon, 6me Ward;—Louis Duvigneaud, 7me Ward;—Camille Oullet, 8me Ward;—Duvernay Farrar, 9me Ward;—T. P. White, 10me Ward;—John Purcell, 11me Ward;—Geo. W. Lewis, cité d'Alger.

Les Vice-Présidents ont plein pouvoir d'organiser des Clubs dans leurs Wards respectifs.

Les appartements du Club Central sont situés rue Royale, au-dessus du café le Gem, vis-à-vis la Poste aux lettres. Ils sont ouverts tous les jours, depuis 9 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.

On peut devenir membre du *Club Central* en se faisant présenter par un des officiers ou membres du Club.

Les réunions régulières du Club Central ont lieu tous les mardis et vendredis, à huit heures du soir.

Par ordre du Club Central.
LOUIS DUFAU, Secrétaire.

Succession de John Thomas, alias John Thomas Rodriguez.

LES personnes qui auraient des réclamations à faire valoir contre cette succession, sont priées de les présenter aux soussignés, sans délai. Celles qui doivent sont priées de payer immédiatement.

WHITAKER & FELLOWS, Avocats de l'administrateur, Exchange Place, No 6.

DEMANDE.

UN bon nègre fort, pour les travaux du magasin, garanti contre tous les vices. DUNIZE & Co, Encoignure Conti et Royale.

BEURRE jaune de Goshen extra—En débarquement du steamer *De Soto*, de New York:
50 firquins beurre jaune de Goshen, extra.
25 1/2 do do do do
A vendre par FREDERIC AVET, 59 et 61, Vieille Levée.
Il en sera reçu par chaque steamer un envoi du meilleur beurre jaune de Goshen.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 1er août 1860.

CETTE Banque a déclaré un dividende de huit pour cent, provenant du bénéfice des six derniers mois et payable aux actionnaires ou à leurs ayants cause, à partir du lundi 6 courant. C. A. F. RONDEAU, Caissier.

LAFFITTE & DEFFARGE.

133 .... RUE ROYALE 133

OFFRENT à vendre des vins vieux en barriques et en caisses, rouges et blancs pour l'ordinaire et le dessert, tels que BORDEAUX, CHAMPAGNE, MADERE sans oublier les BOURGOGNE annoncés.

LAFITTE & DEFFARGE

133...... *Rue Royale*...... 133

OFFRENT de vendre *deux cents barriques* de vins rouges et blancs *divers crus*, de Bordeaux; aussi 500 caisses de vins vieux de Bordeaux, Madère, Xerès, Champagne, Liqueur, Cognac, &c. &c. Nouvelle-Orléans le 15 mai 1860.

Vin rouge.

CENT VINGT barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire Fanny Essex, arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier.

Vin rouge.

DEUX CENTS barriques vin rouge, en débarquement du navire Esler arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33 rue Gravier.

BOUTEILLES VIDES [illegible] C. CAVAROC & Co [illegible]

SAVON DE CASTILLE [illegible] C. CAVAROC & [illegible]

MAQUEREAUX [illegible] JOS. H. & T. S. MARKS [illegible]

Petits Pois.

50 caisses [illegible] BLANCHIN & GIRAUD [illegible]

DRAWBACK [illegible] LANATA FRERES [illegible]

VINS DE BORDEAUX [illegible] W. H. VREDENBURGH [illegible]

[illegible] W. H. VREDENBURGH [illegible]

ATTENDU [illegible] CAVAROC & Co [illegible]

[illegible] FREAU & COUTURIE [illegible]

[illegible] S. PLASSAN [illegible]

Vin d'Oporto.

150 [illegible]

[illegible]

Vins fins.

VINS [illegible] Margaux, Chateau Lafitte [illegible] TAMBOURY, OLIVARI & Co [illegible]

J. LASALLE,

CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION
Encoignure Vine et Julia,
Nouveau Bassin,

[illegible] J. LASALLE.

Bureau de prêts et de dépôt de la Louisiane.

No 79, RUE ST CHARLES.

Prêt d'argent

SUR PROPRIETES FONCIERES, BILLETS ET IMMEUBLES DE TOUTES ESPECES.

[illegible] HART.

RHUM [illegible] F. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

CIGARES [illegible] brick Venus, arrivé de la Havane, à vendre par F. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

SUCRE [illegible] brick Venus, arrivé de la Havane, à vendre par F. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

Véritables cigares de la Havane.

LES consignés ont actuellement en magasin un grand assortiment bien choisi, de Regalia britanniques, demi Regalia et Regalia modernes, Regalia de Londres, Regalia elegante, Londres, Conchas, Cazadores, Conortidades, Milares et plusieurs autres grosseurs, des meilleures marques, telles que Meridiana, Washington, Globe, Ritica, Trovatore, Tiavista, American Flag, Corona Ducal, Mirecreo, Folgueras, Extranjera Serdina, El Mundo et diverses autres marques qu'ils offrent en vente. CABALLERO & BASUALDO, No 46, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

CACAO de Guayaquil—[illegible] sacs à vendre par B. TURPIN, 55, rue Vieille-Levée.

CHAMPAGNE de Piper Heidsick—[illegible] paniers à vendre par B. TURPIN, 55, rue Vieille-Levée.

CLOUS de Girofles—10 sacs à vendre par B. TURPIN, 55, rue Vieille-Levée.

CANELLE ET MUSCADE—125 [illegible] caisses muscade, à vendre par B. TURPIN, 55, rue Vieille-Levée.

AMANDES de Taragone, à coque tendre—250 sacs à vendre par B. TURPIN, 55, rue Vieille Levée.

BIERE de Tennent—150 tierçons en bouteilles et demi bouteilles à vendre par B. TURPIN, 55, Vieille-Levée.

BIERE d'Allsopp—20 tierçons en demi-bouteilles, à vendre par B. TURPIN, 55, Vieille-Levée.

LONDON Porter—40 tierçons de Barkley, Perkins & Co, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par B. TURPIN, 55, Vieille Levée.

TABAC—40 balles tabac, pour capes et tripes, en débarquement du brick Venus, arrivé de la Havane, à vendre par F. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

Bureau de Santé.

Nlle-Orléans, 14 juillet 1860.

Attendu que, par la proclamation du gouverneur de la Louisiane, adressée au Bureau de Santé, à la date du 3 juillet 1860, le port de la Havane a été déclaré infecté; et attendu que par ladite proclamation et autorité, le Bureau de Santé est autorisé à insérer dans ladite proclamation tous autres ports qui pourraient être infectés; et attendu que par la 3me section de l'amendement à un acte de la Législature de la Louisiane, organisant le Bureau de Santé, ledit Bureau est autorisé, en cas de nécessité, à lancer des proclamations à ce sujet, sans consulter le Gouverneur, et attendu que la nécessité est maintenant arrivée et qu'il y a bonne raison pour croire que d'autres ports sont également infectés; en conséquence il est résolu par le Bureau de Santé que:

Les ports et lieux suivants sont déclarés infectés, savoir: la Havane, Matanzas, Trinidad, Cardenas et St-Yago, tous dans l'île de Cuba; Kingston, Port Royal et la baie de Montego, dans l'île de la Jamaïque; Jacmel et Port-au-Prince, dans l'île de St Domingue; les îles de St Thomas, Martinique et Guadeloupe; Campêche, Belize, Vera Cruz, Alvarado, Tampico, Tuspan, San Juan de Nicaragua, Chagres, Aspinwall et Porto-Bello, dans l'Amérique Centrale; Maracaibo, Venezuela, Laguayra, île de la Trinité; Rio Janeiro, Para, Cayenne et Rustan; et que tous les vaisseaux arrivant de ces ports ou ayant touché à ces ports seront soumis à une quarantaine de 10 jours, et qu'avis convenable en soit donné en français et en anglais dans les journaux de la ville.

C. DELERY, D. M. P. Président.
GEO. W. DIRMEYER, M. D.

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nile-Orléans.

Nlle-Orléans, 24 juillet 1860.

EN vertu de la 37me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires," approuvé le 23 février 1852, en vertu de la 5me section de l'acte supplémentaire pour l'incorporation de la ville de Lafayette avec la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le même jour, et dans le but de faire face à toutes les obligations des anciennes corporations, échéant dans l'année 1860.

Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau, de cette date au 30 août 1860, à midi, pour l'achat de cent cinq bons de $1000 chacun. Lesdits bons devront porter la date du 1er juillet 1860, payables dans 32 ans au bureau du trésorier de cette ville, avec des coupons d'intérêt attachés aux dits bons, à raison de 6 pour cent l'an, payables semi-annuellement, dans la ville de New-York.

Les propositions devront être endossées: Enchères pour l'achat de bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, et adressées à O. De Buys, secrétaire. Les bons devront être adjugés au plus haut enchérisseur. Les commissaires se réservent le droit de rejeter l'une des enchères ou toutes les enchères. Conditions du paiement, comptant sur livraison des bons.

JOHN T. MONROE, maire.
V. DUPLESSIS, contrôleur.
ADAM GIFFEN, trésorier.
L. E. FORSTALL, président du comité de finances du Board des Aldermen.
A. DUPRE, président du comité de finances du Board des Aldermen-Assistants.
O. DE BUYS, secrétaire.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.

23 juillet 1860.

—AUX CONTRACTEURS—

DES propositions cachetées (conformément aux conditions que le soussigné fournira) seront reçues pour [illegible] jusqu'au 11 du mois prochain, à midi.

La compagnie se réserve le droit de rejeter les offres. O. PANDELY, Surintendant.

L'Hôtel d'Est-Pascagoula.

Hôtel d'Est Pascagoula, 26 juillet 1860.

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER

de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

[illegible]

PAPIERS PEINTS!

PAPIER PEINTS!!

HENRY HABERT.

100 rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.

[illegible] HENRY HABERT [illegible]

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

[illegible]

Avis.

[illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

Véritables cigares de la Havane.

600,000 [illegible] Cabanas, Partagas, Figaro [illegible] Washington [illegible] MAX MASICH, No 79 [illegible]

Cacao de Guayaquil

70 sacs à vendre par BERNARD TURPIN [illegible] Vieille Levée.

CHOCOLAT MENIER [illegible] DUNIZE & Co [illegible] Royale et Conti.

Changement de domicile.

[illegible]

Papier à cigarettes. Cartes à jouer

[illegible] JOSE BARBA, 28 Vieille Levée.

MAISON A LOUER.

A partir du 1er juillet prochain,

La maison No 5, Jackson Square, bâtisses Pontalba, rue St Pierre. S'adresser à ladite maison, ou à M. Henry Peychaud, président de la compagnie d'assurance du Hope, rue du Canal.

MAISON A LOUER.

La maison No 6, Jackson square bâtisse Pontalba, rue St Pierre. S'adresser à M. Henry Peychaud à la compagnie d'Assurance du Hope rue du Canal.

MARSEILLE—300 caisses savon de Castille, 300 caisses vermouth Noilly Prat & Co, 100 caisses cassis du Mont d'Or, 500 do vin muscat de Frontignan, 50 do [illegible], 100 paniers de 100 bouteilles vides, 100 caisses eau de fleurs d'Oranger, 100 do vin de Malaga, 12 bouteilles, 25 do eau de rose. A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

PRODUITS d'Italie—100 caisses vin d'Italie, 100 dames-jeannes vin blanc de dessert, 150 caisses vanille, [illegible] Macaroni de Napoli, [illegible] pâtes assorties, [illegible] Macaroni et Vermicelli, A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

MONUMENT—Un monument en marbre avec 3 statues représentant la Foi, l'Espérance et la Charité, avec les reliefs sculptés, à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, Jefferson.

EAU DE VIE—100 1/4 de pipes vieille St Rémy 1825, 100 pipes Cognac & Martin, la Rochelle, 100 1/4 do Vignerons unis, [illegible]. En entrepôt et en magasin, à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 Jefferson.

JAMES M. PUTNAM

Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM,

Facteur de Coton et de Sucre,

ENTREPÔTS ET EXPÉDITEURS COMMISSIONNAIRES.

HOUBLON—25 balles, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

Vve CLICQUOT PONSARDIN.

50 CAISSES CHAMPAGNE

Vve CLICQUOT,

En débarquement du navire Carlyle, à vendre par A. DUBUCH, 115, rue Gravier, entre St-Charles et Carondelet.

EN débarquement du navire Galena: 50 barils tamarins frais, 50 do noir animal (extra), 4,000 livres oxide noir de manganèse, 10 barils sel de Glauber, 25 do de fustic, 2 do racine de calamus. A vendre par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St Philippe.

ATTENDU par le navire Athens, de Bordeaux: 1000 demi-boîtes petits pois au naturel, 1000 demi-boîtes petits pois au beurre. A vendre par TAMBOURY, OLIVARI & Co, 27, rue Royale.

VIN rouge et vin blanc, en caisses—201 caisses blanc Haut Sauterne, 25 do vin rouge Cantenac supérieur 1851, 84 do do do Margaux, En débarquement du navire Marathon, et à vendre par S. PLASSAN, Nos 38 et 40, Vieille Levée.

Banque de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1860.

Les Directeurs de cette Banque ont déclaré aujourd'hui un dividende de cinq pour cent et un dividende extra de cinq pour cent, payables aux actionnaires à partir du lundi, 6 août prochain.

A. MONTREUIL, Caissier Agissant.

Avis.

Etat de la Louisiane. *Paroisse de St Tammany—Succession de Léandre Ducré, décédé.*

LE soussigné ayant été confirmé comme exécuteur testamentaire de Léandre Ducré, dudit Etat et de ladite paroisse, désire un prompt règlement des affaires de ladite succession. Donc, toutes les personnes qui auraient des réclamations à faire valoir contre ladite succession sont priées de les présenter pour qu'elles soient payées; toutes les personnes qui doivent à ladite succession sont priées de venir payer, soit au soussigné à sa résidence, sur le Bayon Lacombe, dans l'Etat et la paroisse susdits, ou à M. Geo. H. Penn, à son bureau dans la ville de Covington, Lne.

JPH COUSIN, Exécuteur testamentaire.

Covington, le 18 juillet 1860.

Confiserie Supérieure.

ERNEST TURPIN, confiseur, rue de la Vieille Levée, No 56, entre les rues Conti et St Louis, en face du marché au sucre, prend la liberté d'appeler l'attention du public et particulièrement celle des familles, sur son assortiment de confiserie supérieure, manufacturée par lui, et garantie pure et fraiche; ses pâtes d'amandes et de groseilles sont des articles précieux pour la confection des sirops, articles qui ne peuvent être surpassés [illegible]

On trouvera constamment chez lui en gros et en détail, un assortiment de vanilles qu'il reçoit directement des lieux de provenance.

Scierie de Brashear-City.

CETTE scierie, située à Brashear City, est maintenant prête à fournir du cyprès de toutes qualités, en quelque quantité que ce soit. Les commandes devront être adressées à la scierie ou aux soussignés, et seront promptement remplies.

BLANCHIN & GIRAUD.

Huile nouvelle de Plagniol,

Récolte de 1860.

1000 paniers huile Plagniol, 12 bouteilles par panier. 30 paniers huile Plagniol, 24 1/2 bout. par panier. A vendre par FREDERIC AVET, Nos 59 et 61 Vieille Levée, entre Bienville et Conti.

Importation directe de Paris

5000 bouteilles huile de foie de morue, de Hogg.

3000 flacons dragées de santonine [illegible]

[illegible]

LOUIS CASTEL, agent.

AU PUBLIC.

AYA PANA BITTER

Manufacturé par J. Chouret.

NOTRE [illegible]

[illegible]

[illegible] DESCHAMPS, X. LAMBERT [illegible] LAZAUX [illegible] GRANARY [illegible] CONDRAN [illegible]

Lignes à pêcher et Hameçons.

[illegible] ROUSSET & GENIN [illegible]

CHAMPAGNE, BORDEAUX,

Bourgogne et vins du Rhin.

[illegible] EUGENE CLICQUOT REIMS [illegible] SCHRODER & SCHYLER & Co BORDEAUX [illegible] KIRCHNER & BRAUBURGER RUDESHEIM [illegible]

Vins! Vins! Vins!

300 [illegible]

[illegible] FAJOU & [illegible]

LAFFITTE & DEFFARGE,

133 Rue Royale 133

[illegible]

PAPIER PEINT! PAPIER PEINT

Hébert & Escousse,

131 rue de Chartres ancien 110.

[illegible] PAPIER DE TEN [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS,

Rue de Chartres, No. 19.

LES soussignés viennent de recevoir une facture de nattes à bon marché. [illegible]

A. BROUSSEAU & Co.

[illegible] E. DECHAMPS [illegible] St Louis.

CIGARES. CIGARES.

LES acheteurs trouveront toujours en magasin un assortiment des marques renommées, telles que:

Ingenuidad,	**Partagas,**
Meridiana,	**Flor de Sancho,**
Redowa,	**Dos Hermanos,**
Flor de Pujados,	**Maza Habana,**
Cabarga,	**Know Something**
Washington, etc.,	

[illegible] P. PRATS [illegible]

Asperges de 1er choix

REÇU par le steamship [illegible] FAURES & NORMAN.

Champagne Delbeck et De Berghes.

ATTENDU [illegible] FAURES & NORMAN.

Distillerie et fabrique de chocolat.

35 et 37 Rue Quartier 35 et 37

LIQUEURS, sirops assortis et chocolat [illegible] CRESSON.

EN magasin, et à vendre par le soussigné: 20 barriques vin vieux, Château Margaux pour familles, 1857,
[illegible] barriques vin rouge bon ordinaire, supérieur, pour familles 1857,
120 barriques vin rouge ordinaire,
30 tierçons vin blanc Haut Sauterne,
20 quarts cognac Lecoq 1825,
10 do vieux cognac 1815,
10 bouteilles cognac Lecoq Père & Fils, 1832
10 quarts cognac Tourade Larochelle [illegible]
[illegible]
40 caisses vin vieux Château Brion,
100 do Sauternes,
100 do vin rouge Cantenac Médoc,
50 do Léoville,
20 do vin demi bouteilles,
100 do vermouth,
40 paniers champagne mousseux Heidsick
20 do fougnillet,
40 caisses kirschwasser,
50 do absinthe Edmond Pernod
20 do Hostetter bitters,
20 do schnaps,
40 barils brandy de New York
10 do gin
40 barils whisky ordinaire,
20 demi barils whisky Bourbon supérieur,
10 barils vieux Monongahela whisky,
40 paniers bouteilles de bordeaux,
400 dames-jeannes de toutes mesures,
20 balles bouchons pointus, de 15 000 chaque,
6000 do bouchons réguliers pointus, en sacs de 500 [illegible]
20 caisses fruits assortis,
2 do peach brandy supérieur;
20 paires gin de Hollande, en dames-jeannes de 5 gal.
PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse.

VIN rouge et vin blanc, en barriques—
126 barriques vin rouge Montferrand
51 do do Camblannes,
57 do do Quinsac,
30 do do St-Emilion,
40 do do St-Estèphe,
37 do do Montferrand,
16 barriques vin rouge St-Emilion supérieur,
50 do vin blanc Haut Sauterne,
45 do do Paul Bareau,
En débarquement du navire Marathon, arrivé de Bordeaux, à vendre par S. PLASSAN, Nos 38 et 40, Vieille Levée.

KIRSCH—15 caisses, Edouard Pernod, 12 caisses, C. F. Berger, en débarquement du navire India, A vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.

MAQUEREAUX nouveaux—40 barils gros maquereaux No 3, à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

DIVERS—200 caisses Schnapp de Wolf, grande et demi-bouteilles; 500 caisses savon de Castille; 800 do vin rouge Cantenac, Haut Brion et Yquem; 250 paniers et caisses champagne C. Heidseck, Heidsieck & Co et Impérial, 300 caisses mint Julep, Morning call et Bonne santé, A vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

HUILE DE LIN—50 barils huile de lin, 50 barils huile bouillie, à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

POIVRE noir—25 sacs à vendre par B. TURPIN, No 55, rue Vieille Levée.

BITTERS des ARABES

CE cordial dont les qualités salutaires ont été si bien appréciées par le public, et qui est une des liqueurs les plus demandées dans les cafés, est en vente dans les endroits suivants:

Dépôt général: F. SANCHO, 229, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

Succursales: W. RAYMOND, 71, rue du Camp, M. A. CALONGNE, encoignure Royale et Dumaine, et J. LLAMBIAS coin Esplanade et Casacalvo.

Mélangé d'eau et sucré, l'Amer des Arabes forme une boisson très agréable et très rafraîchissante.

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant &c., &c.

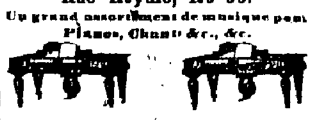

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur

HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX

Pensionnat et Externat,

Dirigé par Mlle BARTHE.

No 133, *rue Bourbon, entre St Pierre et Toulouse, Nlle-Orléans.*

MLLE BARTHE annonce au public qu'ayant acheté l'établissement de Mme Muller rue St Pierre, elle le transfère en son local ci-dessus. [illegible]

AVIS.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour sous cette raison, sous la raison Romagosa & Magi, est dissoute d'un commun accord depuis le 1er du courant. F. Romagosa continuera la maison [illegible]

F. ROMAGOSA, JAYME MAGI.

Nlle-Orléans, 5 juillet 1860.

LE DR L. DUPERRON, dentiste, 75, rue Royale, No 50, près de Conti [illegible]

LE DR J. T. BEAUREGARD de retour en cette ville prévient ses amis et le public qu'il a établi son cabinet à l'encoignure des rues Royale et St Pierre. Il exécute toute espèce d'opérations chirurgicales et mécaniques depuis cette date jusqu'à [illegible]

Le Dr G. W. LAWRENCE

MEDECIN RESIDENT

DES SOURCES CHAUDES

DE L'ARKANSAS.

LE Dr LAWRENCE s'empresse de répondre à tous les médecins ainsi qu'aux malades [illegible] écriront pour le consulter. Il prépare en ce moment un traité sur les propriétés curatives des eaux de l'Arkansas. Pour sa compétence il réfère respectueusement le public aux membres de l'Association médicale américaine.

COUVERTURES

Pour Nègres.

H. de GOER & RIFFLARD

311, Broadway, New-York

ONT l'honneur de prévenir leurs clients de la Louisiane qu'ils ont, mains en magasin, une grande couvertures de nègres 3 1/2 points, blanches et grises, provenant des meilleures manufactures françaises [illegible]

Pistolets et Carabines de salon, dits Monte-Christo.

REÇU et en vente chez LION & ANDREE [illegible] Royale, encoignure Bienville [illegible] A. SSO. [illegible]

VINS français [illegible] W. H. VREDENBURGH [illegible]

Couvertures Granier.

COUVERTURES GRANIER [illegible] PEACOCK [illegible]

PORC [illegible] GABRIEL PASCAL [illegible]

BACON—Epaules [illegible] GABRIEL PASCAL [illegible]

JAMBONS [illegible] GABRIEL PASCAL [illegible]

BŒUF [illegible] GABRIEL PASCAL [illegible]

GRAISSE [illegible] GABRIEL PASCAL [illegible]

BEURRE [illegible] GABRIEL PASCAL [illegible]

WHISKY [illegible] GABRIEL PASCAL [illegible]

FARINE [illegible] GABRIEL PASCAL [illegible]

MAQUEREAUX NOUVEAUX [illegible] GABRIEL PASCAL [illegible]

VIN de Malaga, Malvoisie et Muscat—50 barils vin de Malaga Montana, en barriques, 75 do do Malvoisie, 25 do do Muscat. A vendre par F. SANCHO, No 229 rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St Philippe.

DIVERS—En magasin et à vendre [illegible] Absinthe E. Pernod [illegible] Vermouth Noilly Prat & Co [illegible] Champagne de Fr. Barbe [illegible] A vendre par F. SANCHO, No 229 rue Vieille Levée, entre Dumaine et St Philippe.

PRODUITS de la Havane—85 barils miel blanc de Cuba [illegible] A vendre par F. SANCHO, No 229 rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St Philippe.

AMANDES [illegible] F. SANCHO, No 229 rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St Philippe.

VIN d'Oporto [illegible] W. H. VREDENBURGH [illegible]

MUSCADE [illegible] W. H. VREDENBURGH [illegible]

ATTENDU incessamment [illegible] Bordeaux, 100 barriques vin [illegible] A vendre par BLANCHIN & GIRAUD [illegible]

ATTENDU incessamment [illegible] A vendre par BLANCHIN & GIRAUD [illegible]

EN magasin—150 barils vin rouge bon ordinaire, 40 barriques vin de Bergerac, 30 barriques vin rouge supérieur pour familles, 50 bbs vin St Emilion, très vieux, 24 barriques vin Haut Sauterne extra. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71 Vieille Levée.

POMMES DE TERRE—[illegible] qualité de choix, en débarquement du steamer Diana. Oignons—150 barils oignons blancs en débarquement et en magasin. Pommes—100 barils et caisses pommes de choix pour être expédiées. Pommes sèches—250 barils pommes séchées au soleil. Riz—45 tierçons riz prime de la Caroline, à vendre par CUCULLU & JULIAN, 8 rue Poydras, ancien No 14.

SUCRE CONCASSE—Sucre en poudre et pains de New-York—300 barils sucre concassé de Lovering—150 do de New-York—100 do de sucre pulvérisé de Lovering—100 de pains de sucre de Lovering, en magasin et attendus, à vendre par E. J. HART & Co.

ALE en bouteilles, demi-bouteilles et en caisses—250 barriques ale en bouteilles et demi bouteilles—100 dito, en cruchons. A vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

PORTER—200 barriques porter de Londres en bouteilles et demi-bouteilles. A vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

PRUNEAUX en boîtes et en bocaux—100 boites de caisses—100 boîtes do. A vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

CHANDELLES blanc de baleine et Star—250 caisses chandelles, en cartons et détachées—300 caisses chandelles star, poids plein et 14 onces. A vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

VERMOUTH, Absinthe et Muscat—[illegible] vermouth Noilly, Prat & Co, 50 caisses vermouth Jouny, 50 do absinthe fuisse E. Pernod, 45 do do Versin & Lecoultre, 150 do vin Muscat Frontignan; A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71 Vieille-Levée, en 84.

PATES TRUFFES—6 caisses de 50 1/4 pâtés truffés assortis, de J. Peureu. 3 caisses de 50 1/4 pâtés truffes assortis, de Malinau, 3 do de 50 1/2 do do, en magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 rue Bienville.

PETITS-POIS VERTS—30 caisses de 1000 1/2 petits pois fins de Briant, à vendre à livrer par steamer Fulton via New-York, par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 Bienville.

BRIQUES—500,000 briques du pays, à vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.

OLIVES, Câpres, Cornichons, Anchois, [illegible] caisses, à vendre par FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale.

EXTRAITS d'essence et Huiles—Huile de citron, huile de bergamotte, huile d'absinthe, huile d'anis, huile de pêche, de poire, de banane, [illegible] CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

CACAO DE GUAYAQUIL [illegible] C. DE VIREIRE & CO [illegible]